

alors vous aurez raison de nous dénoncer publiquement, et de nous poursuivre comme nous le mériterons.

Mais si nous ne sommes pas coupables de toutes ces accusations dont vous nous accablez, pourquoi recourir à de pareils moyens pour créer du fanatisme dans le public. Cette conduite est-elle digne d'un Irlandais catholique ?

Croyez, Monsieur, que c'est avec peine que je me suis vu forcé de vous écrire cette longue lettre. Mais c'était mon devoir de prêtre et de curé. Cela ne m'empêchera pas d'aimer toujours mes frères et amis les Irlandais, et de leur rendre tous les services qui seront en mon pouvoir

Votre très-humble serviteur,

V. ROUSSELOT, Ptre, S. S.,

Président des Commissaires d'Ecoles Catholiques.

---

MONTRÉAL, 2 JANVIER 1880.

M. LE RÉDACTEUR DE L'*Evening Post*,

Je vois, par votre numéro d'aujourd'hui, que vous refusez de publier, non pas, comme vous le dites, " un Rapport des Commissaires ", mais *ma propre* lettre, laquelle vous a été envoyée le 30 du mois dernier. Ce refus, je regrette de le dire, est en rapport avec la ligne de conduite que vous avez suivie dans vos attaques contre les Commissaires. Comme journaliste, et je puis aller plus loin, comme catholique, vous étiez tenu en équité et en conscience de donner à ma réfutation la même publicité qu'avaient eue vos accusations contre le bureau. Vous avez jugé *expédient* d'en agir autrement, et je n'ai pas d'autre ressource que d'en appeler aux colonnes d'un autre journal, afin que vos lecteurs soient désabusés sur notre position respective.

Le porteur est chargé de redemander mon manuscrit.

(Signé)

V. ROUSSELOT, Ptre, S. S.